

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
LE LUNDI 27 MARS 2017**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 27 mars 2017, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente séance ont été remis à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

1. Engagement d'un avocat pour la virée Hudon.
2. Autorisation de signature pour le maire suppléant.

63-03-2017

**ENGAGEMENT D'UN AVOCAT POUR LA VIRÉE HUDON**

**CONSIDÉRANT** plusieurs négociations infructueuses survenues entre monsieur Sylvain St-Pierre, madame Jenny Rousseau et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour un agrandissement de servitude au bout de la rue Hudon;

**CONSIDÉRANT** le besoin légal d'aménager une virée conforme dans cette rue;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière procède à l'engagement de Monsieur Jérôme Théberge avocat, afin d'entreprendre les mesures nécessaires pour l'expropriation d'une partie du lot 5 215 064 appartenant à monsieur Sylvain St-Pierre et madame Jenny Rousseau.

La Municipalité possède les crédits budgétaires pour assurer ces dépenses.

64-03-2017

**AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE MAIRE SUPPLÉANT**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 36-03-2016 adoptée le 07 mars 2016 concernant la régularisation de dossiers des propriétés identifiées aux lots 5 214 861 et 5 214 620;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE LE CONSEIL** autorise le maire suppléant, monsieur Rémi Béchar et la directrice générale, madame Isabelle Michaud, à signer pour et au nom de la municipalité tous les contrats notariés reliés à ces modifications cadastrales.

Le maire, monsieur Rosaire Ouellet, se retire des délibérations et de la présente décision considérant ses liens en relation aux dossiers concernés.

**Les membres du conseil étant tous présents renoncent à l'avis  
de convocation et ajoutent les points suivants à l'ordre du  
jour :**

- 1) Autorisation de signature – Société de l'assurance automobile du Québec
- 2) Affectation dans un surplus réservé en date du 31 décembre 2016

**65-03-2017**      **AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la directrice générale, madame Isabelle Michaud, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tous les documents en lien à la Société de l'assurance automobile du Québec.

**66-03-2017**      **AFFECTATION DANS UN SURPLUS RÉSERVÉ EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2016**

**CONSIDÉRANT QU'UN** surplus s'est créé avec le financement des immobilisations;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière affecte dans un surplus réservé aux bâtiments municipaux 100 000 \$ et 239 748,97 \$ dans un surplus réservé aux équipements de voirie.

**67-03-2017**      **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON**  
la levée de l'assemblée à 19H38

\_\_\_\_\_  
Rosaire Ouellet, Maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière